Envoyé en préfecture le 03/04/2026
Reçu en préfecture le 07/04/2026
Publié le
ID : 035-200085876-20260402-PVINSTCM2026_04-DE

DÉPARTEMENT

ILLE-ET-VILAINE

———

ARRONDISSEMENT

Rennes

———

Effectif légal du conseil municipal

33

———

Nombre de conseillers en exercice

33

———

COMMUNE :

MONTAUBAN-de-BRETAGNE

Communes de 1 000 habitants et plus

Installation conseiller municipal

PROCÈS-VERBAL

Installation d'un conseiller municipal après une démission

Le deux avril deux mille vingt-six à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de MONTAUBAN-DE-BRETAGNE s'est réuni à la salle de conseil municipal de Montauban-de-Bretagne sous la présidence de Madame Jenny QUINTIN, Maire, en séance ordinaire, après avoir été convoqué, conformément à l'article L. 2121-10, du code général des collectivités territoriales.

Étaient présents les conseillers municipaux suivants : 32

QUINTIN Jenny	BOUGERIE Vincent	GUINET Sandrine
PALARIC Vincent	LEFRANC Julie	LE GOFF Xavier
PATTIER Marie-Amélie	LE CAIN Thomas	COMMEUREUC Valérie
RUELLEU Florent	COLIN Sarah	BODIN Olivier
PINON Audrey	MAUDET Yves	LOUVEL Elodie
LE SOMMER Thierry	GONTIER Chloé	LE BIAVAN Roland
GENET Béatrice	DUPONCEL Franck	RENARD Annette
RENVAZE Pascal	PERTUISEL Marion	UDIN Loïc
LEMAIRE Vanessa	HERY Daniel	ROUYER Gaël
DAVID Lilian	LECOMTE Karine	QUINIOU Nathalie
POUPELIN Marie-Anne	HERBRETEAU Christophe	

excusé : **1** [A SAUTJEAU]

Absent : **0**

1. Installation d'un conseiller municipal

Madame le Maire rappelle que, par courrier en date du 21 mars2026, Madame Karine URVOY l'a informée de sa volonté de démissionner de ses fonctions de conseillère municipale.

Envoyé en préfecture le 03/04/2026
Reçu en préfecture le 07/04/2026
Publié le
ID : 035-200085876-20260402-PVINSTCM2026_04-DE

Conformément à l'article L. 2121-4 du code général des collectivités territoriales, cette démission est définitive à compter de sa réception par le Maire et Monsieur le Préfet d'Ille-et-Vilaine en a été informé.

Conformément à l'article L. 270 du code électoral, Madame Nathalie QUINIOU, suivante immédiate sur la liste UNIS ET ENGAGES POUR MONTAUBAN-DE-BRETAGNE dont faisait partie Madame Karine URVOY lors des dernières élections municipales, est installé en qualité de conseillère municipale.

Madame le Maire lui souhaite la bienvenue au nom de l'ensemble du Conseil Municipal.

2. Observations et réclamations [1]

RAS

3. Clôture du procès-verbal

Le présent procès-verbal, dressé et clos, le deux avril deux mille vingt-six, en double exemplaire [2] a été, après lecture, signé par le Maire.

Le Maire, Jenny QUINTIN

VILLE DE MONTAUBAN-DE-BRETAGNE 35360 (ILLE-&-VILAINE)

[1] Si les observations et réclamations sont trop longues pour être consignées dans cet espace, elles sont rédigées sur une feuille annexe, signée et paraphée par les membres du bureau, qui est jointe au procès-verbal. Mention de cette annexion est faite au bas du paragraphe « Observations et réclamations ».

[2] Le premier exemplaire du procès-verbal est conservé au secrétariat de la mairie. Le second exemplaire doit être transmis au représentant de l'État.